



DATE DE PUBLICATION : 24 août 2026

La directrice départementale de la Somme

Délégation de signature donnée par la directrice départementale de la Somme aux animateurs du Centre de Traitement Partagé Entreprises Picardie

Vu la délégation de signature donnée par M. Stéphane MARTINAT, directeur régional des Hauts-de-France, à Mme Maryse CHABAUD le 23 juin 2025 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Maryse CHABAUD, directrice départementale de la Somme, de Mme Estelle DESPRIET-HUVENOIT, son adjointe, de Mme Delphine BERTON, responsable du Centre de Traitement Partagé Entreprises Picardie, et de Mme Stéphanie DESJARDINS, son adjointe, délégation est donnée à M. Marian RETZ, animateur, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du Centre de Traitement Partagé Entreprises Picardie.

M. Marian RETZ reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprise de Picardie selon les grilles de délégation en vigueur et à l'exception des groupes relevant de la direction régionale à Lille.

Fait à Amiens, le 24 août 2026

Maryse CHABAUD